

APPENDICE 16

RESUME EXECUTIF : VOILIER INDOPACIFIQUE (2020)



Tableau 1. État du stock de voilier indopacifique (*Istiophorus platypterus*) dans l'Océan Indien.

Zone ¹	Indicateurs	Détermination de l'état du stock 2020
Océan Indien	Captures 2019 (t) ²	29 872
	Captures moyennes 2015-2019 (t)	30 306
	RMD (1 000 t) (IC 80%)	23,9 (16,1 - 35,4)
	F _{RMD} (IC 80%)	0,19 (0,14 - 0,24)
	B _{RMD} (1 000 t) (IC 80%)	129 (81-206)
	F ₂₀₁₇ /F _{RMD} (IC 80%)	1,22 (1 - 2,22)
	B ₂₀₁₇ /B _{RMD} (IC 80%)	1,14 (0,63 - 1,39)
	B ₂₀₁₇ /B ₀ (IC 80%)	0,57 (0,31 - 0,70)

¹ Les limites de l'océan Indien pour l'évaluation du stock sont définies comme la zone de compétence de la CTOI

² Proportion des prises 2019 estimées ou partiellement estimées par le Secrétariat de la CTOI : 26%.

Code couleur	Stock surexploité (B _{année} /B _{RMD} < 1)	Stock non surexploité (B _{année} /B _{RMD} ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F _{année} /F _{RMD} > 1)	17%	60%
Stock non sujet à la surpêche (F _{année} /F _{RMD} ≤ 1)	5%	16%
Pas évalué/Incertain		

STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION

État du stock. Aucune nouvelle évaluation du stock n'a été réalisée pour le voilier indopacifique en 2020. Par conséquent, l'état du stock est déterminé d'après l'évaluation de 2019, à l'aide du modèle C-MSY. Les techniques d'évaluation des stocks limitées en données indiquaient que F se situait au-delà de F_{RMD} (F/F_{RMD}=1,22) et B au-dessus de B_{RMD} (B/B_{RMD}=1,14). Un autre modèle alternatif utilisant les techniques d'analyse de la réduction des stocks (SRA) produisait des résultats similaires. Le stock semble montrer des prises ascendantes constantes ce qui suscite des préoccupations (**Figure 1**), indiquant que les niveaux de mortalité par pêche pourraient devenir trop élevés (**Figure 2**). Les deux modèles d'évaluation reposent toutefois uniquement sur les données de capture et la série de captures est très incertaine. En outre, certains aspects de la biologie, de la productivité et des pêches de cette espèce combinés aux données limitées sur lesquelles baser une évaluation plus officielle constituent également une source d'inquiétude. Au vu du poids des preuves disponibles en 2019, l'état du stock ne peut pas être évalué et est considéré comme étant incertain.

Perspectives Depuis 2009, les captures ont dépassé le RMD estimé et ont également augmenté de 58% entre 2008 et 2017. Cette augmentation des prises et de l'effort de pêche des filets maillants côtiers au cours des dernières années est une source de préoccupation importante pour le stock de l'Océan Indien, mais on ne dispose pas d'informations suffisantes pour évaluer l'effet que cela aura sur cette ressource. Il est également noté que les prises de 2019 (29 872 t) dépassent la limite de capture prescrite dans la Résolution 18/05 (25 000 t).

Avis de gestion Les limites de captures fixées dans la Résolution 18/05 ont été dépassées. La Commission devrait prévoir des mécanismes garantissant que les limites de captures ne sont pas dépassées par toutes les pêcheries concernées. Il est justifié de mettre l'accent sur la recherche visant à élaborer de potentiels indicateurs de PUE pour les pêcheries de filet maillant et d'étudier plus avant les approches d'évaluation des stocks pour les pêcheries limitées en données. Compte tenu du peu de données déclarées pour la pêche côtière de filet maillant et de l'importance de la pêche sportive pour cette espèce, des efforts doivent être faits pour combler ces lacunes. L'absence de registres de captures dans le Golfe Persique devrait également être examinée afin d'évaluer le degré d'épuisement localisé dans les zones côtières de l'Océan Indien.

Les points clés suivants devraient également être notés :

- **Rendement maximum durable (RMD):** L'estimation pour le stock de l'Océan Indien est de 23 900 t.
- **Points de référence provisoires :** Bien que la Commission ait adopté des points de référence pour l'espadon dans la Résolution 15/10 *Sur des niveaux de référence-cibles et -limites et sur un cadre de décision*, de tels points de référence provisoires n'ont pas été définis pour le voilier indopacifique.
- **Principaux engins de pêche (captures moyennes 2015-2019) :** Les prises au filet maillant représentent environ 70% des captures totales dans l'Océan Indien, suivies par les lignes (palangre côtière, traîne et ligne à main) (24%), le reste des captures étant réalisé à la palangre et autres engins (**Figure 1**).
- **Principales flottilles (captures moyennes 2015-2019) :** En excluant la République de Tanzanie (dont les données de capture ont été répétées ces dernières années par le Secrétariat en raison du manque de déclaration explicite de ce pays), les trois quarts des captures totales de voilier indopacifique sont réalisés par quatre pays situés dans la Mer d'Arabie: R.I. d'Iran (filets maillants): 34%; Inde (filets maillants et traîne): 26%; Pakistan (filets maillants): 8% et Sri Lanka (filets maillants et palangre de thon frais) : 8%.

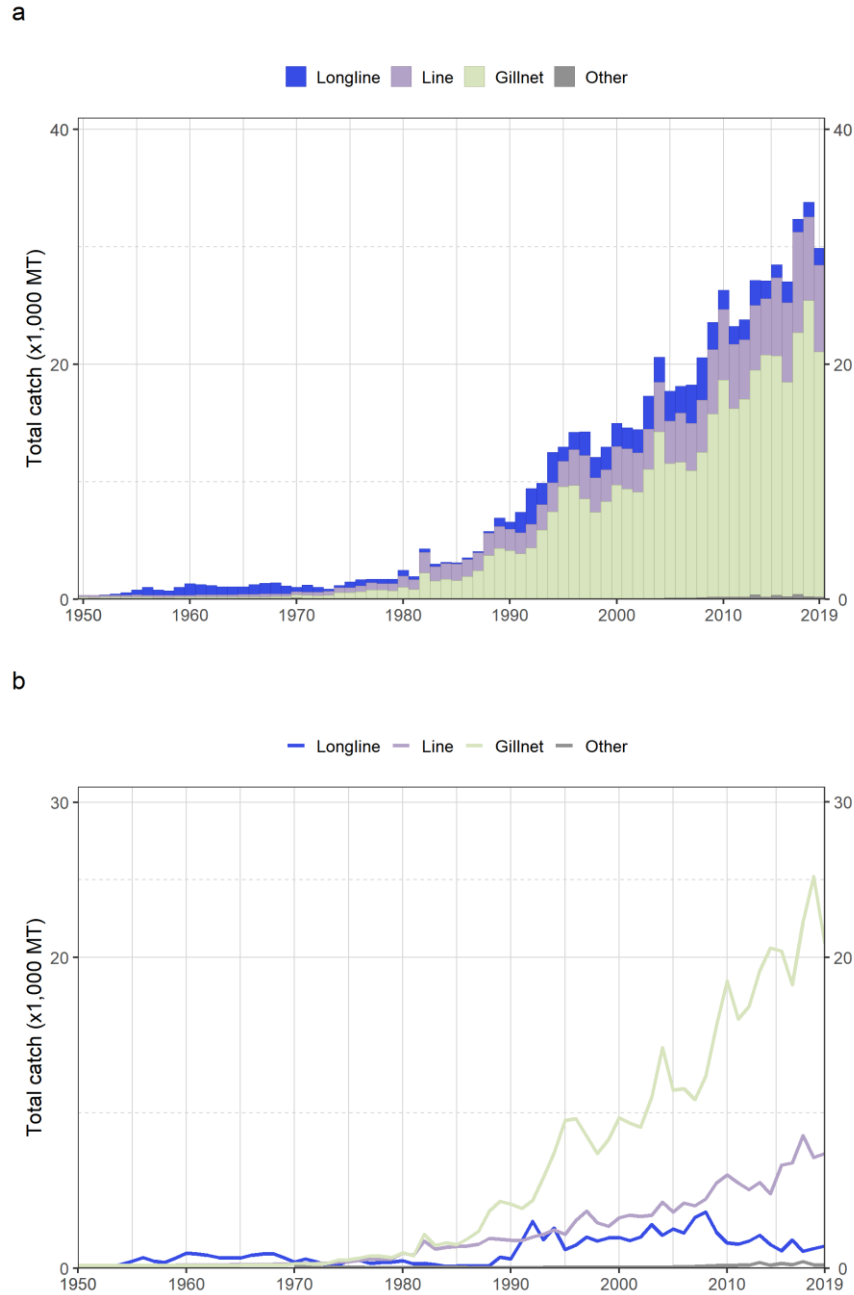


Figure 1. Séries temporelles annuelles des captures nominales (a) cumulées et (b) individuelles (tonnes) par groupe d'engins pour le voilier indo-pacifique au cours de la période 1950-2019. Palangre : frais et surgelé, palangres ciblant les requins et les espadons ; ligne : palangre côtière, traîne et ligne à main ; Filet maillant : filets maillants côtiers et hauturiers, filets dérivants ; autres : tous les autres engins de pêche.

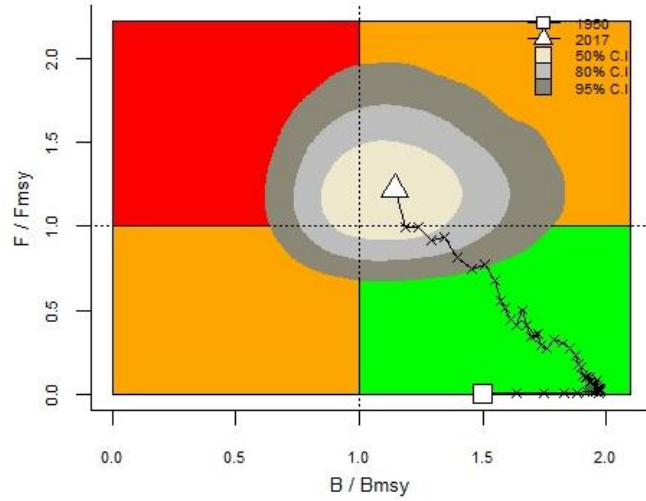


Figure 2. Voilier indopacifique: Graphe de Kobe de l'évaluation de l'ensemble de l'Océan Indien par analyse de la réduction de stock (méthode C-MSY) (les contours représentent les 50e, 65e et 90e centiles des estimations 2017). Les lignes noires indiquent la trajectoire des estimations ponctuelles (cercles bleus) des ratios de biomasse totale (B) et de mortalité par pêche (F) pour chaque année entre 1950 et 2017.